

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION



COMMUNE DE SAINT-ANDRE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021

DCM20210923/016 **MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA
CREATION D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE ESPACE
MULTI-SPORTS DE DIORE.**

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 27 septembre 2021.

Que la convocation a été faite le 17 septembre 2021.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	35
Représentés :	8
Absents :	2
Total des votes :	43



Le Maire

Joé BEDIER

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois septembre, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

MM. BEDIER Joé, PEQUIN Jean-Marc, RAMASSAMY Laurent, CEVAMY Primilla, CONSTANT Jean-Paul, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, NAZE Gilles, COUPOU Jimmye, ASSICANON Jean Thierry, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, GRONDIN Jimmy, SABABADY Marie Josette, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, ALAMELE Maryse Brigitte, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, LARIVIERE Marie, GRONDIN Migline, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, CERVEAUX Adelaide, PERMACAONDIN Isabelle, BENOIT Sabrina, PRAUD Elodie, PERIANIN-CARPIN Audrey, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, VIRAPOULLE Jean-Marie, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, BARBE Ludovic

ETAIENT REPRESENTES :

MM. SOUPOU Alexa, RAMIN Jean Yannick, PAYET Catherine Anne, MAILLOT Serge René, SAID Moussa, VIRAPOULLE Jean-Paul, TIPAKA Nadia, SOUPRAMANIEN Stéphane

ETAIENT ABSENTS :

MM. DIJOUX Sabrina, NAUD CARPANIN Marie-Hélène

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

DCM20210923/016 - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA CREATION D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE ESPACE MULTI-SPORTS DE DIORÉ.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

1) CONTEXTE

Lors des séances du 25 juin 2018, du 03 juillet et du 11 décembre 2019, l'assemblée délibérante a statué sur la réalisation et la modification du plan de financement de la création d'un équipement de proximité espace multi-sports de Dioré.

Cet équipement a été mis en service début 2020, au vu du bilan définitif des dépenses il est nécessaire de réajuster la participation financière des partenaires.

2) MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Au vu des subventions reçues notamment du CNDS il est proposé de modifier le plan de financement comme suit :

« Equipement de Proximité espace multi-sports de Dioré »			
Désignation	Montant HT en euros	Financements	Montant HT en euros
Lot 1 : VRD- boudrome	44 081	FEDER (53.08%)	95 189.52
Lot 2 : Terrain multisports	108 694.01		
Lot 3 : Espace de jeux enfants	14 737.41	Commune (20%)	35 865.68
Lot 4 : Eclairage LED	11 816		
TOTAL	179 328.42		179 328.42

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

Article 1 :

D'approuver le plan de financement proposé

Article 2 :

D'autoriser le maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un délai de deux mois.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-André le 01 OCT. 2021



Le Maire

Joé BEDIER